



## Prix Obata de l'AJEQ-AIEQ pour la recherche sur le Québec 2025

Le prix Obata de l'AJEQ-AIEQ pour la recherche sur le Québec sera décerné aux meilleurs projets de recherches ou aux meilleures publications dans le but de promouvoir les échanges académiques, culturels et scientifiques entre le Japon et le Québec (Canada).

### I) Critères d'éligibilité

Le / la candidat(e) doit remplir les deux conditions suivantes :

- Être membre de l'AJEQ
- Être étudiant(e) de maîtrise ou de doctorat, ou chercheur(e) titulaire de ces grades

### II) Modalités du prix

Le Prix consiste en **une** bourse de 200,000 yens offerte par l'AIEQ et l'AJEQ pour permettre à une personne de couvrir ses frais de déplacement et de séjour au Québec. Le séjour au Québec doit être d'une durée minimale de 2 semaines et effectué avant le 31 mars 2026.

### III) Recommandation ou candidature

Remplir le formulaire de l'AJEQ et le retourner par courriel après l'avoir enregistré sous la forme d'un fichier PDF avant le **12 juin 2025** à l'adresse suivante : Steve Corbeil (comité de sélection) [corbeil@u-sacred-heart.ac.jp](mailto:corbeil@u-sacred-heart.ac.jp) (CC: [ajeq\\_ca@yahoo.co.jp](mailto:ajeq_ca@yahoo.co.jp))

Si vous ne recevez pas d'accusé de réception dans les 48 heures suivant votre envoi, n'hésitez pas à renouveler votre demande. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.

### IV) Sélection

Le jury de l'AJEQ sera chargé de sélection. L'AIEQ est associée aux délibérations du jury. Le jury annoncera le résultat à chaque candidat avant le 7 juillet 2025.

### V) Obligations

Après avoir fait vos recherches au Québec, il vous sera demandé de présenter :

- Un reçu des billets d'avion (copie acceptée)
- Un reçu de la location du logement (copie acceptée)
- Un certificat de l'établissement d'accueil au Québec
- Un rapport (au format A4 en japonais et en français)

Il vous sera également demandé de faire une communication au congrès ou à la journée d'études de l'AJEQ, ou bien de proposer un article à la revue de celle-ci.

Les récipiendaires s'engagent à devenir membres de l'AIEQ.